

L'Adresse—M. Kristiansen

Par la faute de ce traité, des milliers d'acres de forêts productives ont été rasées. Ce qui m'amène en partie à la question à laquelle je voulais consacrer le reste de mon temps de parole.

Le discours du trône ne mentionne aucunement l'industrie forestière du Canada. Malgré les propos plutôt vaillants et encourageants du ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Roberts), quelques jours avant l'ouverture de la session, où il reconnaissait l'échec de l'ancien gouvernement libéral à parer à la dégradation des services forestiers du Canada et son immobilisme de nombreuses années durant à cet égard, le gouvernement n'a pas une seule fois dans le discours du trône mentionné l'industrie forestière. Un ouvrier sur dix au Canada travaille dans cette industrie particulière qu'on a pourtant négligé de mentionner. Pourtant, tous les colloques et toutes les conférences qui on eu lieu dans les diverses régions du Canada n'ont cessé d'attirer notre attention sur la négligence dont on a fait preuve envers cette industrie.

Nos ressources forestières ne sont plus une ressource renouvelable, monsieur l'Orateur; lorsqu'une ressource s'épuise plus vite qu'elle ne se renouvelle, ce n'est plus, par définition, une ressource renouvelable. C'est un drame, et particulièrement pour des collectivités comme Kootenay Ouest et de nombreuses autres au Canada qui sont tributaires d'une seule ressource et dont l'existence ne tient qu'à une industrie unique.

Les taux d'intérêt, sous le gouvernement actuel tout comme sous le gouvernement précédent, obligent certains Canadiens à quitter leur logement et renversent les tendances de la construction domiciliaire d'une extrémité du pays à l'autre. Même dans la province prospère de l'Alberta, les mises en chantier sont tombées de 7,828 il y a un an à 4,429 aujourd'hui. En Saskatchewan, les mises en chantier ont chuté de 11,000 à 6,000, et au Manitoba la baisse est encore plus prononcée. Des milliers de travailleurs de l'industrie forestière ont été mis à pied dans maintes régions du pays.

Avant d'être élu à la Chambre, je travaillais dans l'industrie forestière, monsieur l'Orateur, et j'ai l'intention de retourner y travailler pendant les vacances d'été, si nous en avons cette année. C'est sur place qu'on peut vraiment en prendre le pouls; c'est vrai de l'industrie forestière et d'autres industries canadiennes.

En fin de semaine dernière, j'ai assisté à une rencontre réunissant plus de 100 travailleurs forestiers des circonscriptions de Kootenay Ouest et de Kootenay Est. Ces travailleurs sont furieux, monsieur l'Orateur, plus que furieux parce qu'au cours des deux dernières semaines, ils ont vu le nombre de leurs confrères de la Colombie-Britannique en chômage passer d'un peu plus de 2,000 à 6,000. Au moment où je vous parle, on est en train d'établir les statistiques pour aujourd'hui et l'on prévoit que le nombre de chômeurs se situera entre 8,000 et 9,000.

Le 2 mai, la Manitoba Forest Industry, qui est le principal employeur du centre-nord de la province et qui emploie de nombreux autochtones fermera ses portes. Elle entraînera ainsi la fermeture de beaucoup d'autres entreprises dans cette région du pays.

● (1550)

Dans le nord de l'Ontario et les régions avoisinantes nous constatons qu'environ le tiers des travailleurs syndiqués des

entreprises forestières et des scieries sont actuellement en chômage. On se demande parfois si le gouvernement compte régler le problème du déboisement en nous obligeant à construire moins de maisons afin que nous coupions moins d'arbres dans l'espoir qu'ainsi les choses se régleront toutes seules. C'est une façon pour le moins étrange de régler le problème. J'aurais même des qualificatifs moins polis pour la décrire, mais je préfère m'abstenir pour le moment.

Je voudrais vous lire une résolution adoptée à une réunion à laquelle j'ai assisté le week-end dernier. Elle a été adoptée par des représentants des travailleurs des scieries, des fabriques de contreplaqué et de bardeaux du Canada.

Attendu que des milliers de nos frères et soeurs de l'industrie forestière de l'ouest du Canada sont victimes de mises à pied dévastatrices, y compris des centaines de travailleurs de notre syndicat local; et

Attendu que ces mises à pied sont causées presque en totalité par les taux d'intérêt désastreux imposés par le gouvernement fédéral du Canada et des États-Unis; et

Attendu qu'un bon nombre de familles de travailleurs perdent également leurs maisons à cause de ces taux d'intérêt;

Il est résolu que notre section du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique se déclare absolument résolue à faire tout en son pouvoir pour débarrasser notre pays des gouvernements qui causent des torts aussi considérables aux simples citoyens et à faire tout son possible pour que baissent ces taux d'intérêt désastreux;

Et il est enfin résolu de présenter immédiatement la présente résolution au premier ministre, au chef de l'opposition, au chef du NPD.

Je l'ai fait en leur nom.

Maintenant, monsieur l'Orateur, si vous le permettez, je voudrais proposer, appuyé par le député de Kamloops-Shusway (M. Riis),

Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

Cette Chambre a cependant le regret de faire savoir à Votre Excellence que le gouvernement n'a pas établi de programme pour remédier à la crise engendrée par des mises à pied massives dans l'industrie du bois, et elle blâme le gouvernement de ne l'avoir pas fait.

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le Président, je voudrais d'abord m'unir à tous mes collègues de la Chambre pour féliciter le nouveau président du haut poste qu'elle occupe à la Chambre. Je suis d'autant plus heureux et fier qu'une partie du nom de sa circonscription Laval-des-Rapides représente une ancienne partie de la mienne, et que la ville de Laval-des-Rapides ne peut me laisser indifférent parce qu'il s'agit de la ville où je suis né, et que j'ai choisie pour y vivre et je vous souhaite satisfaction et bonne chance dans toutes les responsabilités que vous assumerez au cours de ce Parlement.

Mes chers collègues, j'aurais aimé aujourd'hui, à l'occasion de l'Adresse en réponse au discours du trône, exposer certaines situations qui seraient peut-être plus pertinentes au discours lui-même. Mais je pense qu'on ne m'en voudra pas si j'ai choisi. La grande partie de mon exposé portera sur la situation québécoise et je remercie à l'avance tous les députés des deux côtés de cette Chambre de l'intérêt qu'ils ont manifesté et du souci qu'ils ont de cette situation.

J'ai l'intention, au cours de cet exposé, de faire une espèce de révision du bilan de la situation économique, de jeter un regard sur un sujet qui, à mon avis, manque dans le vocabulaire de nos souverainistes, à savoir la péréquation, la centralisation de la situation actuelle concernant le gouvernement canadien au regard des gouvernements provinciaux, ce qui laisse supposer le *statu quo* constitutionnel. Voilà bientôt 12 ans que je siège à la Chambre à titre de député de Laval.